



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

société WIAME VRD

Lille, le 16 mars 2018

Objet : **Projet de centrale d'enrobage à chaud de l'entreprise WIAME VRD sur la commune de Guillaucourt**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale
N° d'enregistrement Garance : n° 2018-2398

Monsieur le Directeur,

L'autorité environnementale a été saisie le 15/01/2018 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée

Pour la présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,
le Président de séance

Etienne LEFEBVRE

Copies : Préfecture de département de la Somme
DREAL Hauts-de-France (cecile.schmidt@developpement-durable.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Certifiée ISO 9001 (2008) et ISO 14001 (2004)
44 rue de Tournai - CS 40259 - F 59019 LILLE CEDEX
Tél. +33 320134848 – Fax. +33 320134878 – Portail internet <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie>